



Une société biopharmaceutique qui fabrique un vaccin anti-COVID-19 pour les États-Unis a intentionnellement vendu des produits de biodéfense défectueux

Par [Whitney Webb](#)

Mondialisation.ca, 23 août 2020

[The American Vagabond](#)

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

Les preuves de la corruption de la société Emergent BioSolutions sont apparues une fois de plus alors que la société, qui est prête à jouer un rôle clé dans la fabrication de quatre vaccins COVID-19 candidats de premier plan, a été prise en train de vendre au gouvernement américain un produit de biodéfense qu'elle savait non fonctionnel.

Des documents internes et des courriels de la société « sciences de la vie » Emergent BioSolutions révèlent que la société savait que son produit de biodéfense pour le traitement de l'exposition aux gaz neurotoxiques, vendu sous la marque Trobigard, était à la fois non fonctionnel et non testé pour sa sécurité ou son efficacité alors qu'elle commercialisait activement le produit auprès du gouvernement américain.

La société était bien consciente du fait que la fonctionnalité et la sécurité du Trobigard chez l'homme n'avaient jamais été testées plusieurs mois avant qu'elle ne se voie attribuer un [contrat](#) sans appel d'offres de 25 millions de dollars en octobre 2017 et un [contrat ultérieur](#) de 100 millions de dollars en 2019 pour fournir des doses du produit au Département d'État. En effet, les résultats de la première étude de la société sur l'efficacité du Trobigard dans le traitement de l'exposition aux gaz neurotoxiques n'ont été disponibles que six semaines après qu'Emergent ait remporté le contrat avec le Département d'État et, même alors, ces résultats ne pouvaient « pas être directement extrapolés à la situation humaine », selon les [auteurs de l'étude](#).

Selon des [documents internes](#) de la société et des courriels d'employés d'Emergent et de représentants du gouvernement obtenus par le *Washington Post*, la directrice des affaires réglementaires d'Emergent, Brenda Wolling, a déclaré en juillet 2017 que « les tests de fonctionnalité n'ont pas été concluants pour ce dispositif [Trobigard] » et que même la description du Trobigard comme « un traitement à l'empoisonnement aux agents neurotoxiques » était inexacte car cette affirmation « implique que nous avons des données d'efficacité montrant qu'il fonctionne ».

Emergent BioSolutions a refusé de répondre si les allégations commerciales inexactes selon lesquelles le Trobigard avait été testé pour sa sécurité et son efficacité avaient été faites aux fonctionnaires du Département d'État avant l'attribution du premier contrat pour le Trobigard en octobre 2017. La société a cependant déclaré que les affirmations de Wolling

avaient été « prises au sérieux » mais qu'elles « ne représentaient pas nécessairement la position de la société ».

Notamment, Wolling avait envoyé des avertissements internes sur le Trobigard à ses collègues un an auparavant, en 2016, disant aux vendeurs d'Emergent « d'exclure les allégations d'efficacité » sur le produit de biodéfense lors de sa commercialisation auprès d'acheteurs potentiels. Elle a spécifiquement déclaré que « nous n'avons pas prouvé que ce produit co-formulé est efficace ou sûr, et ne l'avons jamais testé contre les agents neurotoxiques comme antidote ». Toujours en 2016, un ancien cadre d'Emergent, Dan Mallon, a également admis aux employés d'Emergent que « les représentants des ventes d'Emergent avaient fait des déclarations non fondées sur le Trobigard à des clients ».

Même la porte-parole d'Emergent, Nina DeLorenzo, a depuis ouvertement reconnu que « Emergent n'a pas testé la sécurité ou l'efficacité de l'atropine et de l'obidoxime co-formulés », ce qui signifie que la combinaison des deux médicaments qui composent le Trobigard n'a jamais été jugée sûre ou même efficace.

« Emergent a clairement indiqué aux agences gouvernementales intéressées par l'achat du Trobigard qu'elles le faisaient sur la base de leur propre détermination des besoins, sans ce type de données de sécurité ou d'efficacité de la part d'Emergent », a déclaré DeLorenzo au *Washington Post*, déclarant essentiellement que la politique d'Emergent concernant le Trobigard est celle de « l'acheteur averti ».

Pourtant, certains des problèmes du Trobigard étaient si flagrants et évidents qu'ils ont entraîné des rappels publics, la société rappelant 61 000 unités qui avaient été vendues aux Émirats Arabes Unis en janvier 2019. Alors que le contrat d'Emergent avec le Département d'État l'obligeait à signaler « tout problème de sécurité et d'efficacité des produits livrés ou commandés et/ou de fabrication ou de qualité des chaînes de production » en temps utile, la société a fait valoir que le rappel aux Émirats Arabes Unis n'avait aucun lien avec les commandes de Trobigard par le Département d'État car il s'agissait de lots de production différents. Un rappel similaire a ensuite été effectué pour des unités de Trobigard qui avaient été vendues au gouvernement italien et Emergent a choisi d'en informer le Département d'État à cette occasion. Le Trobigard avait également été confronté à des problèmes de production, comme celui qui avait entraîné la décoloration des injecteurs de Trobigard après stérilisation, appelé le problème des « points rouges » dans les registres de la société.

Le résultat final des problèmes du Trobigard a finalement été la décision discrète d'Emergent de le réinscrire comme produit en développement plutôt que comme produit commercialisable sur son site web et d'exiger que toutes les ventes futures de Trobigard soient approuvées par les services médicaux, juridiques et réglementaires d'Emergent. Cependant, Emergent a maintenu que les injecteurs de Trobigard vendus au Département d'État sont sûrs, bien qu'il ait admis qu'aucun test de sécurité ou d'efficacité du produit chez l'homme n'a jamais été effectué. La société a continué à recevoir des paiements au titre de ses contrats de plusieurs millions de dollars avec le Département d'État, dont le dernier a été effectué en septembre dernier.



Le gouvernement des États-Unis a dépensé des dizaines de millions de dollars en médicaments contre des attaques chimiques

[Les nombreux problèmes soulevés par le Trobigard](#) semblent être précisément la raison pour laquelle Emergent a cherché à commercialiser le produit en difficulté auprès du Département d'État en premier lieu, car la commercialisation du produit pour une utilisation par les diplomates américains à l'étranger a permis à Emergent d'éviter d'avoir besoin de l'approbation de la Food and Drug Administration (FDA) américaine, qui est nécessaire pour la vente du produit aux États-Unis. Afin de faciliter la vente du Trobigard sans l'approbation de la FDA, Emergent a vendu le Trobigard au Département d'État par l'intermédiaire d'une filiale basée au Royaume-Uni et a fait assembler les injecteurs en Europe où le produit fini a ensuite été envoyé aux ambassades américaines dans le monde entier. L'utilisation de Trobigard n'est actuellement approuvée par les autorités sanitaires d'aucun pays.

Un bilan désastreux qui s'aggrave

Malgré les efforts plutôt infâmes d'Emergent pour commercialiser des produits de biodéfense défectueux et non testés, le Département de la Défense leur a récemment attribué un contrat d'une valeur de 75 millions de dollars pour « développer d'autres injecteurs qui pourraient être utilisés par les troupes pour contrer certains types d'attaques chimiques ». Emergent BioSolutions, en particulier avant que la société ne se restructure et ne change de nom pour devenir BioPort en 2004, est connue depuis longtemps pour ses [liens étroits](#) avec le Pentagone et le Département de la Santé et des Services Sociaux (HHS), ainsi que pour son implication dans le scandale du vaccin contre l'anthrax, dans lequel le Pentagone a été reconnu coupable en 2004 d'avoir utilisé illégalement le vaccin contre l'anthrax d'Emergent à des fins « expérimentales » et « non conformes » sur les troupes américaines.

Cette [décision de 2004](#) portait sur la campagne de vaccination obligatoire contre l'anthrax du Pentagone pour les troupes américaines, qui a commencé à la fin des années 1990, et sur le fait que le vaccin contre l'anthrax d'Emergent BioSolution, commercialisé sous le nom de BioThrax, n'avait jamais été soumis à des tests de sécurité ou à des tests prouvant son efficacité pour l'usage auquel il était destiné, c'est-à-dire protéger les troupes contre l'inhalation d'anthrax. Cette décision a été essentiellement contournée par le Pentagone en 2006, lorsque les militaires ont décidé de reprendre les vaccinations obligatoires contre l'anthrax parmi les militaires américains peu après que la FDA ait approuvé le BioThrax comme traitement contre l'inhalation d'anthrax, malgré l'absence d'études approfondies sur

l'efficacité ou la sécurité du BioThrax après la décision de 2004.

Les récentes révélations concernant le produit de biodéfense Trobigard d'Emergent montrent que la société continue de suivre le même schéma de corruption, la firme s'appuyant sur ses liens avec les fonctionnaires du gouvernement grâce à la « porte dérobée » public-privé et sa propre véritable armée de lobbyistes pour vendre des produits non testés et dangereux au gouvernement fédéral.

L'un des plus grands facilitateurs d'Emergent au sein du gouvernement américain aujourd'hui est le Secrétaire Adjoint du HHS pour la Préparation et la Réponse (ASPR), Robert Kadlec. Kadlec, autrefois [lobbyiste pour Emergent](#) qui a également co-fondé une société de biodéfense avec le fondateur d'Emergent, Fuad El-Hibri, avait informé l'un des principaux lobbyistes d'Emergent, Christopher Frech, d'une « opportunité potentielle au Japon » après une visite officielle dans le pays en 2019. Une porte-parole de Kadlec a [déclaré](#) plus tard que « le Dr Kadlec a été contacté par de hauts fonctionnaires du gouvernement japonais demandant des fournisseurs américains de contre-mesures médicales en vue des Jeux Olympiques, et Kadlec leur a fourni des contacts avec de multiples fournisseurs ».



Robert Kadlec (au centre), chef du bureau du Secrétaire Adjoint pour la Préparation et la Réponse, a consacré sa carrière à la biodéfense

[Pendant le mandat de Kadlec au HHS, Emergent BioSolutions est devenu le plus important contractant du bureau du HHS qu'il supervise, qui exerce désormais aussi un contrôle total sur le Stock National Stratégique \(SNS\). Kadlec a passé la plus grande partie de sa longue carrière](#) à orchestrer à la fois la création du SNS et la consolidation de son contrôle par un bureau unique (ASPR du HHS). C'est en partie grâce à Kadlec, dont le bureau est également chargé des principaux aspects de la réponse du gouvernement américain au COVID-19, qu'Emergent BioSolutions est en mesure de jouer un rôle clé dans la fabrication d'au moins quatre des principaux vaccins anti-COVID-19 candidats, malgré le bilan catastrophique d'Emergent en matière de vente de produits non testés, dangereux et non fonctionnels.

Alors que la course à la mise sur le marché du premier vaccin anti-COVID-19 s'est intensifiée, Emergent BioSolutions a noué des partenariats avec les sociétés qui ont créé la plupart des principaux vaccins anti-COVID-19 candidats, notamment [Johnson & Johnson](#), [Vaxart](#), [Novavax](#) et [AstraZeneca](#). Dans le cadre de ces partenariats, Emergent BioSolutions sera le principal fabricant des vaccins candidats développés par les sociétés susmentionnées, dont certaines développent leurs vaccins avec le [soutien explicite du gouvernement américain](#).

En outre, le gouvernement américain lui-même a attribué à Emergent un [contrat de 628 millions de dollars](#) par la Biomedical Advanced Research and Development Authority (BARDA), une division du HHS supervisée par le bureau de Robert Kadlec. Selon un [communiqué de presse](#) d'Emergent, ce contrat de la BARDA s'appuie sur un contrat existant entre la BARDA et Emergent et « garantit, au nom des principaux innovateurs de vaccins anti-COVID-19 qui sont soutenus par le gouvernement, une capacité de fabrication de substances médicamenteuses dans les installations de la société à Baltimore Bayview et de fabrication de produits médicamenteux à Baltimore Camden et ailleurs ». En d'autres termes, le contrat garantit essentiellement qu'Emergent participera à la fabrication du vaccin anti-COVID-19 candidat de choix du gouvernement américain en dépit de son bilan épouvantable en matière d'essais et de sécurité des produits.

Whitney Webb

Article original en anglais : [Company Set To Manufacture COVID-19 Vaccine For US Intentionally Sold Faulty Biodefense Product](#), The American Vagabond, le 20 août 2020.

Traduit par [Réseau International](#)

La source originale de cet article est [The American Vagabond](#)

Copyright © [Whitney Webb](#), [The American Vagabond](#), 2020

Articles Par : [Whitney Webb](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca